

COPIL Natura 2000 « Estuaire et Baie de Vilaine »

Compte-rendu de la séance

04/12/2025 - Arzal

Etaient présents :

Liste émargement en annexe

Etaient excusés :

Sophie Bodin – CD 56 ; Christophe Chevereau – Ambon ; Vincent Colasse – CBNB ; Michel Criaud – Muzillac ; Jean-Marc Dupeyrat – Sarzeau ; Annabelle Garand – Cap Atlantique La Baule Guérande Agglomération ; Alain Guihard – CD 56 ; Christelle Guyon – DIRM-NAMO ; Florian Haas – CPM ; Benoit Le Hunsec – CD 56 ; Jean-François Mary – Redon Agglomération ; Pascal Puisay – Pénestin ; Bertrand Roberdel – Arc Sud Bretagne ; Vincent Tanguy – Président COPIL Natura Rivière de Pénérif ;

Ordre du jour

- Bilan 2025
- Perspectives 2026
- Actualités sur l'estuaire

Le diaporama présenté en séance est en annexe et disponible sur le site internet dédié.

Les éléments à retenir des présentations

Rappel de l'organisation

D'un point de vue moyens humains, 3 agents travaillent sur Natura 2000 répartis sur l'estuaire de la Vilaine et les marais de Vilaine (pour 1.34 ETP). Un alternant en BTS GPN est venu compléter l'équipe depuis septembre 2024.

Le programme d'actions est décomposé en 4 grandes thématiques : Gouvernance, Communication et sensibilisation, Connaissances et suivis, Gestion des habitats et des espèces. Pour chacune de ces thématiques, il est proposé aux membres du COPIL un focus sur quelques actions phares.

Volet Gouvernance

Cette thématique concerne principalement l'animation du site, qui se traduit par l'organisation de réunions, la participation aux différents réseaux, la gestion administrative et financière.

Les évaluations d'incidence ont, quant à elle, concerné 13 accompagnements auprès de porteurs de projets. Il s'agit de mettre à disposition des éléments du site Natura 2000, aider à la rédaction du dossier de demande d'évaluation, accompagner les services de l'Etat pour des avis, et parfois vérifier sur site le bon déroulement de travaux.

Lors du COPIL de février 2025, les membres avaient validé le principe d'établir une préfiguration d'extension des sites Estuaire et Baie de Vilaine. Les mairies ont été rencontrées au cours du second semestre, elles sont favorables à ce projet. Il est cependant proposé, dans le contexte électoral actuel lié aux municipales, de

mettre en attente ce projet. Les élus ont demandé une note par commune pour préciser un argumentaire sur les secteurs étendus, ainsi que des réunions avec les agriculteurs.

Volet communication et sensibilisation

La sensibilisation a été axée en 2025 plus particulièrement sur la biodiversité littorale : les 3 Aires Marines Educatives du territoire ont bénéficié d'animations consacrées à cette thématique, réalisées en prestation (CPIE Loire Océane).

Eaux & Vilaine s'est mobilisé dans le cadre de la journée mondiale des zones humides. Dans ce cadre, plusieurs animations ont été proposées sur les sites Natura 2000 gérés par Eaux & Vilaine (Estuaire de Vilaine, Marais de Vilaine) en partenariat interne avec les collègues de l'Unité de Gestion Vilaine Aval. Ce sont ainsi 4 sorties ornithologiques qui ont été réalisées ainsi que 3 expositions dans les médiathèques.

L'alternant à Eaux & Vilaine, a pu de son côté réaliser des interventions pour la pêche à pied, à la fois pour du comptage permettant de mieux caractériser cette pratique et pour de la sensibilisation, via la distribution de réglottes.

Parallèlement, 16 panneaux « pêche à pied/habitats », financés par le LIFE MarHa, ont aussi été installés à l'entrée des plages où cette activité est présente.

Volet connaissance et suivis

3 intervenants ont présenté des études sur les thématiques suivantes :

- La lamproie marine pour une étude multipartenaire, porté par l'INRAE.
- Les oiseaux nicheurs sur l'ENS du Branzais Men Ar Mor avec un bilan de la nidification 2025, porté par le département du Morbihan en convention de gestion avec Cap Atlantique La Baule Guérande Agglomération.
- Les lamières et le projet de restauration d'habitats, porté par l'association Estuaires Loire Vilaine

Volet mesures de gestions

Un état d'avancement de l'analyse de risques pêche (ARP) est présenté par l'OFB et le Comité des pêches du Morbihan. L'ARP concernant les habitats d'intérêt communautaire permet d'identifier les risques de porter atteinte aux habitats en croisant les sensibilités de ces derniers avec les pressions physiques des engins de pêche professionnelle. Des enquêtes ont été réalisées courant 2025 par le comité des pêches pour confirmer les risques. Un ARP sur les espèces est en cours à plus large échelle. L'analyse s'intéresse aux captures accidentelles des espèces d'intérêt communautaire (oiseaux, poissons, mammifères marins) par la pêche professionnelle. Des enquêtes sont aussi en cours dans le Morbihan et en Loire-Atlantique. Parallèlement, certains professionnels testent l'efficacité de nouveaux dispositifs pour éviter les captures. Des propositions de mesures sont attendues pour 2026.

Eaux & Vilaine, accompagnés de partenaires et prestataires a accompagné les agriculteurs dans l'engagement de mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC). Sur l'estuaire, ce sont une vingtaine d'exploitations concernées par des diagnostics à la parcelle ou à l'échelle de l'exploitation. 3 formations dédiées à la biodiversité en milieu prairial ont aussi été organisées.

Le projet d'arrachage de *baccharis* lancé en juin 2023 s'est terminé début 2025. Financé dans le cadre du Fonds vert, il a permis de réaliser sur le secteur de l'estuaire et parfois en dehors du site Natura 2000 des chantiers de nature diverse : arrachage équin, arrachage manuel avec des bénévoles, des scolaires, des chantiers de réinsertion. Le film de communication dédié au projet a été diffusé en séance. Il est rappelé que certaines communes organisent aussi des chantiers de leur côté et qu'un arrêté municipal dédié a été mis en œuvre sur la commune de Damgan. La mairie se propose de la partager aux autres mairies si elles le souhaitent.

Etude CBNB/DREAL : un projet étalé sur 2 ans sur le territoire des 2 sites Natura 2000 (Estuaire et Marais de Vilaine) décomposé en 2 volets : Identifier les secteurs à enjeux forts et explorer des possibilités de mesure de protection adaptée et expérimenter des méthodes de cartographie des habitats.

Eaux & Vilaine accompagne la mairie de Pénestin pour un projet de contrat Natura 2000 qui concerne la restauration de dunes à Pénestin.

Perspectives 2026

Parmi les perspectives 2026 : la poursuite des actions déjà engagées tels que le suivi des espèces et milieux patrimoniaux, la sensibilisation pêche à pied, l'évolution du périmètre.

Un focus est réalisé sur 2 actions à venir :

- Eaux & Vilaine organise des animations dans le cadre de la journée mondiale des zones humides. Comme pour 2025, il est proposé expositions et sorties nature sur l'estuaire et les marais de Vilaine. Une communication sera effectuée prochainement pour le calendrier complet des animations porté par Eaux & Vilaine, en partenariat avec Bretagne Vivante, l'OFB et les services ENS des départements du Morbihan et d'Ille et Vilaine.
- L'arrêté de protection de biotope « îlots du Morbihan » est en cours de révision. Il concerne les oiseaux marins nicheurs des nombreux îlots marins répartis sur le littoral morbihannais ; il est prévu qu'il soit scindé par secteur géographique, dont un incluant les îlots de Pénestin. Un groupe de travail technique a été lancé en novembre 2025 pour recueillir des informations sur les oiseaux hivernants (effectifs, utilisation en reposoir, activités sur site, ...), 2 alternants (Eaux & Vilaine et mairie de Pénestin) sont mis à contribution pour capitaliser les données.

Actualités sur l'estuaire (en lien avec le SAGE Vilaine)

Le barrage d'Arzal est actuellement en travaux pour réaliser l'écluse anti-salinité.

L'autorisation de dragages dans l'estuaire arrive à échéance et doit être renouvelée pour fin 2026.

La charte de navigation durable a été validée lors du comité estuaire d'octobre. Eaux & Vilaine en assure l'animation et à ce titre a rencontré les différentes parties prenantes en 2025 pour présenter les enjeux et les engagements possibles des structures. La période électorale impose un temps d'arrêt des rencontres des structures et devrait reprendre mi-2026.

L'étude des profils de vulnérabilité conchylicoles a débuté mi 2024 et s'est terminée fin 2025. Porté par l'Unité de Gestion Vilaine Aval (unité d'Eaux & Vilaine), elle consiste à identifier les sources de pollution ayant un impact sur les zones conchylicoles sur le secteur situé entre Kervoyal (Damgan) et le barrage d'Arzal. En 2026, il est prévu un temps d'animation pour rencontrer les différents maîtres d'ouvrage.

Relevés des principales observations exprimées en séance

Lamproie marine

L'effondrement des effectifs et la prédation par le silure suscitent des réactions de plusieurs participants. La chute des effectifs se constate en réalité sur tous les grands fleuves mais proportionnellement moins lorsque le silure est peu ou pas présent (cas sur le Saint Eloi ou le Blavet – frayères suivis par l'OFB). En Vilaine, le prélèvement de la pêche professionnelle sur le silure ne permet pas de limiter la population de silure et se confronte à la pratique de pêcheurs sportifs de silure qui relâche le poisson (« no-kill »). Il est souligné que le silure est une espèce très intelligente et opportuniste. Il ne se contente pas de poissons. La pêche professionnelle de la lamproie marine ne concerne pas la Vilaine.

Un représentant de la fédération de chasse du Morbihan demande si cette espèce migratrice est fidèle à ses zones de reproduction (comme le saumon par ex.), ce n'est pas le cas.

Oiseaux dans l'ENS de Branzais Men Ar Mor

La présidente de copil demande des précisions sur la gestion agricole des marais et sur l'effet des ragondins sur les digues aménagées. La gestion par fauche avec un agriculteur fait l'objet d'une convention d'occupation de la parcelle qui est bien respectée. Une gestion plus tardive cette année, sur terrain hydromorphe a cependant créé quelques ornières dans la prairie. Concernant les ragondins, un piégeur s'emploie à réguler autant que possible cette espèce qui peut effectivement altérer les digues et le fonctionnement des ouvrages hydrauliques. Il convient de composer la gestion de ces milieux avec lui.

L'OFB souligne le travail réalisé sur la gestion des niveaux d'eau mais regrette l'absence pour le moment, de protection physique sur des secteurs ouverts du site, qui pourrait rendre le site plus fonctionnel pour l'accueil

des hivernants (notamment en reposoir de haute mer). Il témoigne de dérangement qui ne permet pas, par exemple, à la barge à queue noire de s'y installer en hiver.

Laminaires

L'effet de la surpêche est demandé sur ces habitats marins. La caractérisation de l'impact potentiel n'est pas encore établie.

L'expérimentation de restauration d'habitats de laminaire est encouragée par des participants, d'autant plus qu'il s'agit d'un habitat ciblé d'intérêt européen. La représentante du CRC Bretagne Sud souligne l'intérêt de cette opération et propose de réfléchir à une potentielle implantation de lamineaires en coopération avec les mytilculteurs de Pénestin (potentiel intéressant de réintroduction sur les tombants rocheux des îlots de Pénestin, Aloès et Bel Air)

La qualité de la présentation est saluée et les participants sont invités à en savoir davantage en visionnant le film en lien ci-après : [Les Lamineaires | L'aventure d'une renaissance](#)

Travaux de restauration des dunes de Pénestin

L'OFB souligne qu'ils ne sont habilités à intervenir pour des problématiques de chiens non tenus en laisse que sur les parcelles du conservatoire du littoral. Elle ne peut donc pas intervenir pour faire respecter un arrêté municipal sur ce sujet, cela relève de la compétence de la police municipale.

Révision APPB Ilots du Morbihan

La représentante de la DDTM du Morbihan souligne que la procédure s'inscrit dans le cadre de la Stratégie Nationale des Aires Protégées et à la suite du constat que le DPM n'est pas ciblé dans l'arrêté, impliquant un débarquement possible sur cet espace dans les îlots.

La fragilité de la protection suffit à montrer le besoin de réviser cet arrêté préfectoral et offre ainsi la possibilité de reconsidérer son approche territoriale, comme dissocier par exemple les îlots de Pénestin des autres sites.

Actualités de la mise en œuvre du SAGE sur l'estuaire - Profils de vulnérabilité conchylicole

Un représentant de la fédération de chasse du Morbihan demande des précisions sur cette étude. Il s'agit d'identifier les sources de pollution susceptibles d'impacter les zones conchylicoles. Cette étude s'est traduite par un diagnostic et un plan d'actions à mettre en œuvre. La méthode se dissocie de celle employée pour des profils de baignade qui vise à protéger la santé des baigneurs.

L'élue de Damgan apporte des précisions concernant les interdictions de baignade cet été sur la commune. L'analyse montre que les origines des rejets de la station d'épuration ne sont pas en cause. Des investigations complémentaires en régie n'ont pas encore permis d'identifier la source de pollution.





COFINANCÉ PAR
UNION EUROPÉENNE



*L'Europe s'engage
en Bretagne*



Annexe

Emargement

NATURA 2000 Estuaire et baie de Vilaine – Emargement

COPIL – 04/12/2025 - ARZAL

Nom	Prénom	Structure	Signature
MENARD	J. claudu	ASSO E.L.V	
HARAS	Dominique	Asp. la Roche Roussel	
SEGAUD	Antoine	Cap Atlantique	
CASAZONNET	Hugues	CFB	
DEBBEAU	Hélène	DIRT NANO	
SAUVAGET	Brice	Eaux et Vilaine	
STEPHAN	Agnes	Eaux & Vilaine	
LE NORMAND	Anne	Eaux & Vilaine	
LOUIMANT	Nicolas	E & V	
FÉRET	Sauvage	Communauté d'Agglomération	

Nom	Prénom	Structure	Signature
ROSSET	Regine	Marie Biller	
ANKOT	Noël	Ad P (Associé)	
CLERY	Muriel	Marie Danguen	
NASSBOT	Chantal	Marie CANOËL	
JORON	Alexis Roberte	Association Amicale de la Vilaine	
EULENNEC	Jeun	ASSO. Eau et Rivières de Bretagne	
RAULO	Dominique	Marie Biller	
PETIT	Marie	CDPMEN SG	
PORCHER	Christophe	Syndicat cantonal de la Vilaine	
BADOUËL	Charlotte	CRC BS	
TELLIER	Onoé	PNRGM	
BASOK	Stéphane	FDC SG	
WALKEVIERE	Joël	FDC SG	

